



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

CAF 
Postulat
(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19 POS 106

Déposé le : 05.07.19

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Potentiel et développement hydraulique dans le canton de Vaud ?

Texte déposé

Dans le programme de législature du Conseil d'Etat 2018-2022, il est prévu d'encourager les entreprises électriques à augmenter la production, l'approvisionnement et la distribution d'énergie d'origine hydraulique. En 2008, la Direction générale de l'environnement avait mandaté une étude dont l'objectif était d'évaluer le potentiel hydraulique global pour la production hydroélectrique. Depuis lors, pas grand-chose n'a été fait. Par ailleurs, le contexte et les sensibilités ont évolué.

En Suisse, les petites centrales hydrauliques produisent principalement de l'énergie électrique qui représente une source significative d'énergie indigène et d'appoint. Certes, la production d'énergie par la force hydraulique se trouve parfois confrontée à des intérêts divergents (pêche, irrigation agricole, protection de la nature) mais ces derniers ne s'excluent pas totalement. Des projets de réhabilitation ou de nouvelles petites centrales hydrauliques dans notre canton peuvent très bien trouver des compromis dans leur mise en œuvre.

A l'heure où il y a un intérêt croissant de la population et des milieux politiques pour les sources d'énergie renouvelables, l'énergie hydraulique revêt toute son importance et son actualité.

Au-delà de nombreux discours sur les énergies renouvelables, notre canton devrait avancer plus concrètement dans ce domaine.

Le postulat demandé au Conseil d'Etat d'établir un rapport sur les potentiels et sur les développements hydrauliques possibles dans le canton de Vaud et sur les intentions concrètes de notre Gouvernement en la matière, notamment sur les éléments suivants :

- Etat sur le potentiel de réhabiliter d'anciennes usines qui utilisaient principalement la force hydraulique pour mouvoir les machines industrielles ?
- Etat sur le potentiel d'optimisation d'ouvrages existants, notamment par l'augmentation du débit turbinable pour des ouvrages qui avaient été sous-dimensionnés (par exemple, l'augmentation de la chute brute ou par tout autre moyen susceptible d'optimiser) ?
- Etat actuel des projets hydroélectriques en cours d'étude ?
- Etat sur les projets hydroélectriques prévus ?
- Etat sur les synergies possibles avec d'autres cantons voire avec la confédération (par exemple, les Services Industriels de Genève (SIG) viennent de signer un gros contrat d'hydroélectricité des barrages valaisans avec les Forces Motrices Valaisannes (FMV)) ?
- Etat sur les positions des différents acteurs concernés sur le développement hydraulique (investisseurs, protection environnement, ...) ?
- Etat sur les difficultés concrètes liées aux procédures d'octroi de concessions et quelles en seraient les éventuelles simplifications ?
- Pour ces quinze prochaines années, estimation d'engagement financier à faire dans l'hydraulique et quelle en serait la rentabilité sur le long terme ?

En outre, dans ses derniers programmes de législatures, l'Etat de Vaud s'était fixé d'atteindre une part d'énergie renouvelable. Comment les objectifs ont-ils été atteints durant ces dix dernières années et quelle est l'évaluation des perspectives pour les dix prochaines années ?

Nous remercions le Conseil d'Etat de faire diligence à ce postulat.

Assens, le 5 février 2019

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

x

(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

┐

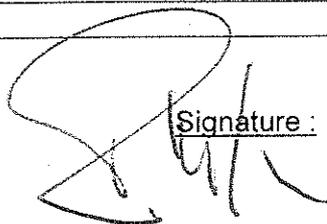
(c) prise en considération immédiate

┐

Nom et prénom de l'auteur :

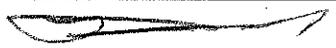
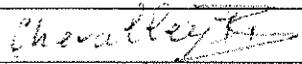
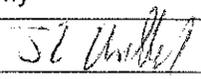
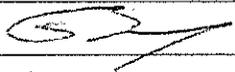
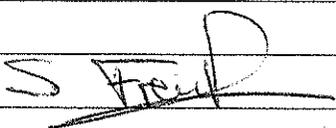
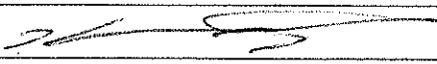
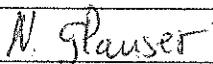
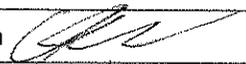
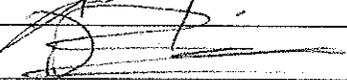
RUBATTEL Denis, député

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

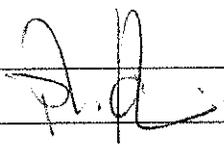

Signature :

Signature(s) : voir feuille séparée

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Durussel José 
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Echenard Cédric
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard 	Epars Olivier
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Évéquoz Séverine
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc 	Favrod Pierre Alain 
Baux Céline 	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain 
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gander Hugues
Blanc Mathieu	Creteigny Laurence	Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc
Bouverat Arnaud	Cuérel Julien 	Germain Philippe
Bovay Alain	Deillon Fabien 	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien	Démétriadès Alexandre	Gardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas 
Butera Sonya	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Devaud Grégory	Glare Yann 
Cachin Jean-François	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine	Dubois Thierry 	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe 	Jaques Vincent
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline	Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe 

Joly Rebecca

Jungclaus Delarze Susanne

Keller Vincent

Labouchère Catherine

Liniger Philippe 

Lohri Didier

Luccarini Yvan

Luisier Brodard Christelle

Mahaim Raphaël

Marion Axel

Masson Stéphane

Matter Claude

Mayor Olivier

Meienberger Daniel

Meldem Martine

Melly Serge

Meyer Keller Roxanne

Miéville Laurent

Mischler Maurice

Mojon Gérard

Montangero Stéphane

Mottier Pierre François

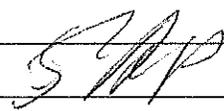
Neumann Sarah

Neyroud Maurice

Nicolet Jean-Marc

Paccaud Yves

Pahud Yvan

Pernoud Pierre André 

Petermann Olivier

Podio Sylvie

Pointet François

Porchet Léonore

Probst Delphine

Radice Jean-Louis

Rapaz Pierre-Yves 

Räss Etienne

Ravenel Yves

Rey-Marion Alette 

Rezso Stéphane

Richard Claire

Riesen Werner 

Rime Anne-Lise

Rochat Fernandez Nicolas

Romanens Pierre-André

Romano-Malagrifa Myriam

Roulet-Grin Pierrette 

Rubattel Denis

Ruch Daniel

Rydlö Alexandre

Ryf Monique

Schaller Graziella

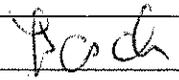
Schelker Carole

Schwaar Valérie

Schwab Claude

Simonin Patrick

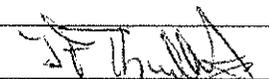
Sonnay Eric

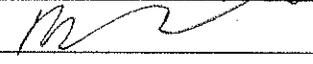
Sordet Jean-Marc 

Stürner Felix

Suter Nicolas

Thalmann Muriel

Thuillard Jean-François 

Treboux Maurice 

Trollet Daniel

Tschopp Jean

van Singer Christian

Venizelos Vassilis

Volet Pierre

Vuillemin Philippe

Vuilleumier Marc

Wahlen Marion

Weissert Cédric 

Wüthrich Andreas

Zünd Georges

Zwahlen Pierre